



L'APEL de l'établissement ND le Clos Fleuri
vous convie à assister à son
ASSEMBLEE GENERALE
Le jeudi 11 octobre 2018 à 20h30
Self du collège, entrée par la rue Claude Augé

Accueil:

Présentation du président de l'APEL Monsieur Stéphane BLONDE
Présentation des chefs d'établissement (Blandine DROCHON-ROUILLARD - Collège / Nadège LOUBENS - Ecole maternelle et primaire)
Bilan de la rentrée scolaire
Présentation de l'OGEC par Monsieur DE MALET Christophe

Si vous souhaitez être parent correspondant au collège, il est nécessaire de proposer votre candidature auprès de l'APEL lors de l'assemblée générale. Votre présence y est donc indispensable. En cas d'impossibilité, merci de prendre contact avec le chef d'établissement, Mme DROCHON-ROUILLARD, impérativement avant l'assemblée générale.

Partie statutaire :

Bilan des actions réalisées et exposé des objectifs de l'année à venir.
Validation des rapports moraux, financiers et d'activités de l'association.
Temps de questions / réponses.

Renouvellement du conseil d'administration de l'association.

Clôture de l'Assemblée Générale.

Clôture & verre de l'amitié.

L'APEL c'est quoi ?

Association de **P**arents d'**É**lèves de l'**E**nseignement **L**ibre.

Avec 947.000 familles adhérentes, L'APEL est la première association de parents d'élèves française. Présente dans 6500 établissements catholiques, elle représente, accompagne et informe les familles dans tous les domaines de l'éducation et de la scolarité.

Comptant sur votre présence, nous vous remercions d'avance pour votre participation.

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez mandater une personne (membre de l'association) qui vous représentera et votera en votre nom.

Pour cela, remplissez le pouvoir ci-dessous. Il est à remettre à l'enseignant de votre enfant (école) ou à la vie scolaire (collège).

☐.....

POUVOIR

Je soussigné certifie donner pouvoir à pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'APEL du jeudi 11 octobre 2018.

Fait à le

Signature